

LES FÉÉRIES NOCTURNES

SENTIER DES LÉGENDES • SPECTACLES • PATINOIRE • FEU D'ARTIFICE



BON DE COMMANDE CSE FÉÉRIES NOCTURNES 2025

Billet	Tarifs CSE 2025	Plein tarif liberté
2 à 11 ans & + 65 ans	17€	21€ 19 % de réduction
12 ans et +	21,50€	26€ 17 % de réduction

Vendu par carnet de 20 billets



Vos coordonnées

Nom du CSE : _____

Adresse de facturation : _____

Nom & Prénom de l'acheteur : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____



Votre commande

Produit	Quantité	Tarifs	TOTAL
Carnet de 20 entrées 2 à 11 ans & + 65 ans	_____	340 €	_____
Carnet de 20 entrées 12 ans et +	_____	430 €	_____

Bon à savoir !

Pour accompagner le lancement des premières Féeries, les billets invendus seront remboursés sur demande jusqu'au 31 janvier 2026 !



Format souhaité :



E-billets



Liste de codes



Billets papier
(+ frais d'envoi
0,35€/billet)

L'expédition de toute commande sera effectuée lors de la réception du règlement.



Règlements :



Par virement bancaire

Société générale

IBAN : FR76 3000 3011 7100 0200
0096 873
BIC : SOGEFRPP
SG STE FOY LES LYON
12 BD BARON DU MARAIS
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON



Par chèque

Ordre : KOALA SAS

Adresse : Adventure group
Service Billetterie
35, avenue Général de Gaulle
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon



Je souhaite recevoir avec ma commande :



Flyers



Affiches

Réserver votre créneau !

Avant votre venue, pensez à
réserver sur :

cse.lyon.leboisdeslutins.com



Bon de commande à remplir et à retourner à cse@adventuregroup.fr

Bois des Lutins Lyon Est Diemoz ®

cse@adventuregroup.fr
04 28 29 63 40

Date, signature, cachet de l'organisme



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 : Engagements de Adventure Group

Adventure Group s'engage à :

- Octroyer un tarif préférentiel au partenaire sur la billetterie individuelle, selon les tarifs stipulés aux articles 3.
- Autoriser le partenaire à commercialiser auprès de ses bénéficiaires, des billets numérotés donnant accès au parc Le Bois des Lutins Lyon Est Diémoz®, lors des Féeries Nocturnes.
- Fournir au partenaire toutes les informations et les outils de communication nécessaires à la vente (dépliants, affiches, contenus numériques...) pour promouvoir et développer cette activité.
- Réapprovisionner le partenaire en billets ou en supports de communication sur simple demande auprès du service commercial : cse@adventuregroup.fr - 04 28 29 63 40

Article 2 : Engagements du partenaire

Le partenaire s'engage à :

- Assurer la promotion et la vente de billets individuels des Féeries Nocturnes du parc Le Bois des Lutins® Lyon Est Diémoz.
- Commander un minimum de 1 carnet de 20 billets.
- Ne pas revendre les billets à un prix supérieur au tarif public sur place. Voir tarifs selon la période sur notre site internet <https://lyon-est-diemoz.leboisdeslutins.com/fr/parc-loisirs/horaires>
- Le billet ne peut être reproduit, ou falsifié, et n'est valide qu'uniquement pour une journée (selon le calendrier et les horaires d'ouverture des Féeries Nocturnes 2025) et par personne.
- Le billet ne peut être cédé ou vendu en dehors du cadre d'un CSE. Toute vente à des personnes en dehors de ce cadre sera considérée comme frauduleuse et sera passible de poursuites.

Article 3 : Billetterie CSE

- Le partenaire achète et règle directement les billets au Pôle affaire Evènementiel d'Adventure Group.
- Les tarifs de la billetterie destinées aux CSE et dérivés sont les suivants :

Billets 12 ans et + : 21,50€

Billets enfants 2/11 ans et + 65 ans : 17€

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 2 ans.

- Les billets sont non échangeables, non remboursables, valables uniquement sur la période d'ouverture des Féeries Nocturnes, du 21 novembre 2025 au 3 janvier 2026.
- Il vous est possible de faire une commande en nous adressant le bon de commande par courrier à cette adresse : Adventure Group - Service Billetterie 35, avenue Général de Gaulle 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon ou par email : cse@adventuregroup.fr
- L'expédition de toute commande sera effectuée lors de la réception du règlement.
- Le règlement pourra s'effectuer par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de KOALA SAS.

Société générale

IBAN : FR76 3000 3011 7100 0200 0096 873

BIC : SOGEFRPP

SG STE FOY LES LYON - 12 BD BARON DU MARAIS
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

- Les billets seront envoyés sous un format dématérialisé "e-billets", en format liste de codes, ou en format physique selon le choix du partenaire.

Article 4 : Litiges

- Les présentes conditions générales sont soumises au droit français. Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable relèvera du tribunal de commerce de Lyon.